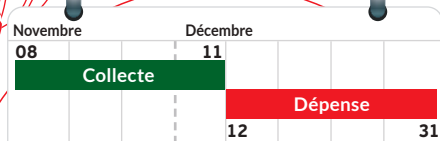


Agrafez vos tickets de caisse!

# GRANDE ACTION ÉPARGNE



Novembre				Décembre								
08					11							
Collecte				Dépense								
				12								31

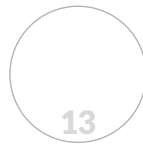
## DU 08/11 AU 11/12/2022

Recevez 1 cachet par tranche d'achat de €35\*  
dont 1 produit d'une marque participante\*\*

## DU 12/12 AU 31/12/2022

Échangez vos cartes complétées pour  
profiter de vos chèques de Noël !

Par tranche d'achat de €60,  
dépensez 1 chèque  
de Noël de €30\*\*\*



VOUS AVEZ  
VOS  
**14 CACHETS?**  
PROFITEZ  
DE VOTRE  
**CHÈQUE DE  
30€ !\*\*\***

Conservez vos tickets de caisse originaux, après chaque passage en caisse pour profiter de votre réduction. Les preuves d'achat doivent être agrafées à la carte épargne. Sans preuves d'achat, pas de réduction possible. \*Excepté tabac, sacs poubelle communaux, vidanges, services et autres obligations légales. \*\*Marques participantes mentionnées en magasin. \*\*\*Chèques de Noël valables dans tous les Intermarché de Belgique du 12/12 au 31/12/2022, pour tout achat d'un montant supérieur ou égal à €60 (hors sacs poubelle communaux, tabacs, vidanges et services). Les cartes sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks, non remboursables en espèce, pas de duplicata ni d'échange après la date mentionnée ci-dessus. \*\*\*\*Pour profiter du 14<sup>e</sup> cachet offert, la carte doit être remplie. Les cachets offerts ne sont pas cumulables si la carte n'est pas remplie.